

**La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère les déchets produits par les ménages (déchets ménagers et assimilés). Dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement et de la loi pour la transition écologique pour la croissance verte, GPS&O a pour priorité la réduction des volumes produits et de leur toxicité, l'amélioration de la valorisation, la diminution des quantités incinérées ou stockées.**



La communauté urbaine applique ces principes sur l'ensemble de ses champs d'action sur les 73 communes qui composent le territoire.

Cela comprend :

- **La prévention ou réduction et la communication** sur la gestion des déchets.
- **La pré-collecte** : mise à disposition de bacs et sacs aux habitants, entretien, maintenance et développement de systèmes d'apport volontaire.
- **La collecte** : organisation puis contrôle du ramassage en porte à porte, en apport volontaire ou en déchèterie. Elle est réalisée en délégation par des prestataires via des marchés publics ou en régie.
- **Les relations avec les communes** du territoire.
- **Le traitement** : relation avec les différents syndicats en charge de la compétence.
- **La gestion des déchèteries.**

## **Des outils pour accompagner la démarche de tri**

Dans le cadre du premier champ d'action basé sur l'information, la mobilisation et l'implication de tous les acteurs, et notamment des citoyens, la communauté urbaine met à disposition des habitants différents outils dont les **calendriers de collecte** font partie. **Les versions 2019 seront bientôt disponibles sur ce site et distribuées courant décembre dans chaque foyer des 73 communes de GPS&O.** À noter que pour 42 d'entre elles, les calendriers concerneront le premier semestre, des marchés arrivant bientôt à terme. Un nouveau calendrier couvrant les 6 derniers mois de l'année sera de nouveau édité et distribué courant juin.

### **Nouveauté**

Et comme la démarche de tri n'est pas toujours un réflexe et peut donner lieu à des interrogations, un **guide du tri** accompagnera ce calendrier.

Chacun d'entre nous produit en effet plus de 570 kg de déchets ménagers et assimilés par an. En adoptant les gestes de tri, une grande partie de ces déchets peut être recyclée. Cela permet de limiter le volume des ordures ménagères à traiter, donner une nouvelle vie aux emballages recyclables ou encore économiser des matières premières.

## **Devenons tous un héros du quotidien**

Effigie de la nouvelle communication autour des déchets, le super héros « déchets » va investir de

nombreux espaces publics dans les semaines qui viennent, notamment pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (17-25 novembre), pour venir nous rappeler que chacun d'entre nous, à son niveau, peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Devenons tous un super héros du quotidien !

Document(s)

[Téléchargez le guide du tri de la communauté urbaine GPS&O](#)

Liens utiles

[Consulter le guide du tri](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)